

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL POUR LES PRODUITS STORAGECRAFT®

Le présent contrat de licence (le « **Contrat** ») est un contrat légal et exécutoire entre vous, en tant qu'organisation ou personne utilisant un produit StorageCraft (« **vous** » ou « **Utilisateur final** »), et StorageCraft Technology Corporation (« **StorageCraft** »). Il contient les modalités, conditions, droits et restrictions associés à votre utilisation de ces produits. Vous acceptez ce contrat si vous indiquez approuver les conditions en cliquant sur un bouton « J'approuve » ou « J'accepte » ; si vous installez le logiciel, que ce soit à l'aide d'un manuel, sans assistance ou par push ; si vous utilisez le logiciel, notamment si vous l'installez, le chargez, l'exécutez, l'affichez et le déployez, ou bien si vous le conservez ; si vous ouvrez ou brisez un emballage contenant le produit StorageCraft ; et/ou si vous approuvez d'une autre manière les conditions du présent contrat. Lorsque vous acceptez ce Contrat pour un produit StorageCraft particulier, ceci constitue votre acceptation du présent Contrat pour tous les produits StorageCraft que vous installez avec ce produit ou utilisez en liaison avec lui. Si vous acceptez ce Contrat au nom d'une entreprise ou d'une organisation, vous déclarez et garantissez avoir l'autorité d'engager juridiquement cette entreprise ou cette organisation, et votre contrat sera considéré comme le contrat de l'entreprise ou de l'organisation. Si vous acceptez ce Contrat au nom d'une autre partie, vous déclarez et garantissez par la présente être autorisé(e) à le faire en tant qu'agent de cette partie. Si vous n'êtes pas d'accord avec les conditions du présent Contrat, vous ne pouvez ni installer le logiciel, ni y accéder, ni l'utiliser.

Section 1 Définitions.

- 1.1. Le terme « **Activation** » (et ses variantes « **Activer** », « **Activé** » et équivalents) désigne un processus par lequel des détails d'identification sur un produit StorageCraft et/ou l'environnement dans lequel il est utilisé sont fournis à StorageCraft. Une licence « active » ou un poste « actif » est un poste dudit logiciel pour lequel le processus qui précède a été réalisé et qui n'a pas été désactivé.
- 1.2. Le terme « **Cluster** » désigne un ou plusieurs appareils OneXafe qui partagent un stockage des données basé sur des objets.
- 1.3. Le terme « **Désactivation** » (et ses variantes « **Désactiver** », « **Désactivé** » et équivalents) désigne le processus inverse de l'activation, qui comprend notamment la conversion d'un poste actif en un poste inactif. La désactivation d'un logiciel de sauvegarde signifie que ce logiciel n'effectue plus de sauvegardes.
- 1.4. Le terme « **Documentation** » fait référence au guide de l'utilisateur et aux fichiers Lisez-moi actuels relatifs au produit sous licence.
- 1.5. Le terme « **Utilisateur final** » désigne la personne, l'organisme ou l'entité qui accepte ce contrat. Dans le cas d'un abonnement logiciel utilisé par un MSP ou un utilisateur de l'entreprise, l'utilisateur final est le MSP ou l'utilisateur de l'entreprise.
- 1.6. Le terme « **Utilisateur de l'entreprise** » désigne un utilisateur final d'une organisation utilisant l'abonnement logiciel.
- 1.7. Le terme « **Droit** » fait référence au droit que vous avez payé à StorageCraft ou bien à son distributeur ou à son revendeur agréé en échange de l'utilisation du produit sous licence conformément au présent contrat.
- 1.8. Le terme « **Droits de propriété intellectuelle** » désigne tous les droits de propriété de StorageCraft associés à la propriété intellectuelle et aux produits StorageCraft, y compris, mais sans s'y limiter, les brevets, les droits d'auteur, les marques déposées, les secrets commerciaux, le savoir-faire et tous les droits d'exclusion existant périodiquement dans une juridiction spécifique en vertu des lois sur les brevets, droits d'auteur, droits moraux, secrets commerciaux, marques déposées, concurrence déloyale ou autres lois similaires.
- 1.9. Le terme « **Utilisation interne** » fait référence à l'utilisation du logiciel à des fins de formation, de démonstration, d'évaluation et autres fins similaires sur une machine que vous possédez, utilisez et contrôlez. Pour éviter tout doute, les utilisations suivantes NE constituent PAS une utilisation interne : la vente, la location, la distribution ou tout autre transfert du produit sous licence ou des avantages résultant de son utilisation à une tierce partie ; l'octroi à des tierces parties de l'autorisation d'utiliser le produit sous licence ou d'accéder à sa fonctionnalité ; la copie du produit sous licence, sauf autorisation expresse résultant de ce contrat ou de la législation en vigueur ; l'utilisation de l'abonnement logiciel par un utilisateur de l'entreprise à des fins autres que la formation, la démonstration, les tests et des buts similaires ; et/ou l'utilisation du produit sous licence pour générer des revenus avec le service, gérer les données de quelqu'un d'autre ou fournir des services à des tierces parties.
- 1.10. Le terme « **Produit sous licence** » désigne le poste d'un produit StorageCraft particulier en relation avec lequel vous acceptez le présent contrat.
- 1.11. Le terme « **Machine** » fait référence à une machine physique ou à une machine virtuelle.
- 1.12. Le terme « **Maintenance** » désigne, pour le produit sous licence spécifique pour lequel une licence vous est octroyée dans le cadre du présent contrat, un droit limité dans le temps à (i) toutes les mises à jour et mises à niveau du logiciel que StorageCraft publie pendant que la maintenance est en vigueur, et à (ii) une assistance standard. La période pendant laquelle la maintenance est en vigueur pour le produit sous licence commence à la date où StorageCraft vend le poste du produit sous licence. La maintenance est fournie par clé de produit et par poste et exclut expressément tout autre produit StorageCraft, les mises à jour apportées à d'autres produits StorageCraft ou les modules complémentaires faisant l'objet d'une licence séparée.
- 1.13. Le terme « **Renouvellement de maintenance** » signifie la prolongation de la maintenance pour une durée définie.
- 1.14. Le terme « **MSP** » signifie fournisseur de services gérés.
- 1.15. Le terme « **Code objet** » désigne la sortie d'un compilateur après le traitement du code source sous la forme d'un fichier exécutable, DLL ou fichier de bibliothèque.
- 1.16. Dans le cadre de ce contrat, le terme « **Partie** » désigne StorageCraft ou vous-même. Le terme « **Parties** » désigne StorageCraft et vous-même.
- 1.17. Le terme « **Licence perpétuelle** » désigne le logiciel que StorageCraft a identifié sur la liste de prix comme produit que vous pourriez utiliser de manière permanente.
- 1.18. Le terme « **Machine physique** » désigne un périphérique informatique doté d'un système d'exploitation installé.
- 1.19. Le terme « **Liste de prix** » désigne une ou plusieurs listes de prix ou calculatrices de prix publiées par StorageCraft pour des régions géographiques particulières et utilisées pour déterminer les frais facturés pour les produits StorageCraft.
- 1.20. Le terme « **Clé de produit** » désigne un identifiant unique associé à un poste du produit sous licence. Celle-ci peut être requise pour activer le produit sous licence, et StorageCraft peut l'utiliser pour déterminer le nombre de postes actifs du produit sous licence.

- 1.21.** Le terme « **Assistance produit** » désigne une assistance standard ou une assistance premium fournie en cas de problème de support lié au produit sous licence et qui, à la seule discrétion de StorageCraft, pourra être fournie par StorageCraft, par une de ses filiales, ou par un agent externe. Pour en savoir plus sur l'« **Assistance standard** » et sur l'« **Assistance Premium** », consultez les « **Directives de support** » sur le site https://support.storagecraft.com/s/article/StorageCraft-Technical-Support-Guide?language=en_US.
- 1.22.** Le terme « **Poste** » désigne une licence pour un logiciel StorageCraft qui a été activé, ou pour lequel une activation est à la disposition de l'utilisateur final.
- 1.23.** Le terme « **Logiciel** » désigne les produits logiciels identifiés dans l'Annexe 1 du présent contrat.
- 1.24.** Le terme « **Portail StorageCraft** » désigne une zone protégée par un mot de passe sur un site Web StorageCraft qui permet aux utilisateurs finaux de certains produits d'accéder à certaines fonctionnalités et informations concernant leur compte chez StorageCraft.
- 1.25.** Le terme « **Produit(s) StorageCraft** » désigne tout produit ou service fabriqué, vendu, distribué ou mis sous licence par StorageCraft, y compris les produits identifiés dans l'Annexe 1 ci-jointe.
- 1.26.** Le terme « **Abonnement logiciel** » désigne le logiciel que StorageCraft a identifié sur la liste de prix comme produit que vous pourriez utiliser pendant une période d'abonnement.
- 1.27.** Le terme « **Période d'abonnement** » désigne la période pendant laquelle StorageCraft vous octroie une licence pour utiliser un abonnement logiciel, période qui commence à la date où StorageCraft vend le poste de logiciel par abonnement.
- 1.28.** Le terme « **Problème de support** » désigne une question ou un problème technique concernant le produit sous licence.
- 1.29.** Le terme « **Mise à jour** » désigne la publication par StorageCraft de correctifs, de corrections de problèmes et/ou de résolutions de bogues pour des utilisateurs finaux existants d'une version particulière du produit sous licence dans une région géographique particulière. Les mises à jour sont généralement indiquées par une modification du numéro de version derrière le point situé le plus à droite. Par exemple « Produit X, version 8.1.2 » devient « Produit X, version 8.1.3. »
- 1.30.** Le terme « **Mise à niveau** » désigne la publication par StorageCraft d'une version d'un produit sous licence qui remplace la version précédente dudit produit sur la liste des prix dans une région géographique donnée. Les mises à niveau sont généralement indiquées par une modification du numéro de version devant le point situé le plus à gauche. Par exemple « Produit Y, version 5.1.0 » devient « Produit Y, version 6.0.1. »
- 1.31.** Le terme « **Utilisation** » désigne la capacité à lancer, exécuter, charger, déployer ou afficher le produit sous licence (ou toute partie du produit sous licence) sous forme de code objet tel qu'il vous a été fourni par StorageCraft ou par son distributeur ou revendeur agréé, mais uniquement conformément aux conditions du présent contrat.
- 1.32.** Le terme « **Machine virtuelle** » désigne l'émulation logicielle d'un dispositif matériel informatique doté d'un système d'exploitation.
- 1.33.** Le terme « **Clé de produit en volume** » désigne une clé de produit émise à la discrétion de StorageCraft, qui vous autorise à installer et à utiliser des postes du produit sous licence sur autant d'ordinateurs que le permet la clé de produit en volume.

Section 2 Octroi de licence. Conformément aux modalités du présent contrat, aux conditions d'utilisation des produits StorageCraft et sous réserve du paiement de tous les frais applicables, vous bénéficiez d'un droit en l'état limité, personnel, non transférable, non exclusif et n'autorisant pas de sous-licence d'installer et d'utiliser le produit sous licence, sans modifier son code objet, sur une machine pendant la période applicable au produit sous licence en question.

Section 3 Conditions et restrictions associées à certains produits StorageCraft

- 3.1. Licence perpétuelle.** Un logiciel perpétuel ne peut être utilisé que sur une machine vous appartenant. Vous ne pouvez pas utiliser ou installer une licence perpétuelle sur une machine appartenant à un tiers, ni utiliser la fonctionnalité du logiciel pour fournir des services gérés ou professionnels à des tiers. En plus d'autres recours en cas de violation du présent contrat, StorageCraft peut, à sa seule discrétion, refuser de fournir une assistance produit ou une fonctionnalité si elle croit raisonnablement que la licence perpétuelle a été utilisée en violation de cette section.
- 3.2. Abonnement Logiciel.** Si vous êtes un MSP ou que vous fournissez des services gérés ou professionnels aux clients, vous pouvez installer et utiliser l'abonnement logiciel sur une machine appartenant à votre client, à condition que cette installation et cette utilisation ne constituent pas par ailleurs une violation du présent contrat. Si vous êtes un utilisateur d'entreprise, vous ne pouvez utiliser l'abonnement logiciel uniquement en interne sur une machine vous appartenant. Si vous obtenez l'abonnement logiciel par l'intermédiaire d'un distributeur, d'un revendeur ou d'un fournisseur de services gérés MSP, vous comprenez et reconnaissez que, si ce fournisseur ne paie pas les frais associés à l'utilisation ou à la distribution de l'abonnement logiciel, ou s'il enfreint de toute autre façon son contrat avec StorageCraft (ou ses filiales ou sociétés affiliées), les services suivants peuvent être interrompus ou résiliés : votre utilisation de l'abonnement logiciel, votre accès au portail StorageCraft, le cas échéant, et votre accès à l'assistance produit. Par ailleurs, vous comprenez, reconnaissez et approuvez le fait que votre contrat avec un tel fournisseur peut être affecté à StorageCraft ou à son représentant afin de permettre la livraison continue de l'abonnement logiciel et d'autres produits StorageCraft. Si vous utilisez un abonnement logiciel en qualité de fournisseur de services gérés ou dans le cadre d'une activité de protection, de gestion et/ou de stockage de données client, ce qui suit s'applique : (a) vous informerez par écrit le client de toutes les conditions de ce contrat pouvant avoir un impact négatif pour lui si ce contrat est résilié ; (b) vous êtes responsable de la livraison de tous les services gérés et professionnels conformément à ce contrat ainsi que de la garantie de la conformité de vos clients avec les exigences de ce contrat ; (c) vous concluez avec vos clients un accord écrit dont les termes comprendront les clauses suivantes : (i) StorageCraft est le propriétaire du produit sous licence ; (ii) c'est à vous, et non au client, que la licence du produit sous licence est octroyée ; (iii) le produit est mis sous licence « en l'état », avec tous ses défauts, et il n'y a ni garanties, ni déclarations, ni conditions, explicites ou implicites, écrites ou orales, découlant de statuts, de la loi, ou autrement liées au produit sous licence ; et (iv) StorageCraft n'est responsable d'aucun dommage, direct, fortuit, indirect, matériel, punitif ou or consécutif (collectivement, les « **Conditions minimales applicables aux clients** ») ; et (d) si vous n'informez pas les clients des conditions minimales applicables aux clients, vous indemniserez StorageCraft et la dégagez de toute responsabilité et de l'ensemble des réclamations, des dommages et des responsabilités résultant d'un tel manquement.
- 3.3. Logiciel de protection des données OneXafe.** Pour utiliser le logiciel de protection des données OneXafe dans un cluster, un poste de logiciel de protection des données doit être activé sur chaque appareil OneXafe du cluster.

- 3.4. IT Edition.** Une licence pour ShadowProtect IT Edition et/ou ShadowProtect IT Edition Professional (collectivement « **IT Edition** ») requiert la désignation d'un technicien dédié. Un « **Technicien dédié** » est l'employé, l'agent ou le représentant que vous désignez comme son seul utilisateur, et qui prend exclusivement soin du produit pour vos agents, employés et représentants. Vous pouvez désigner un successeur au technicien désigné chaque trimestre. StorageCraft aura le droit d'auditer votre utilisation d'IT Edition pour déterminer la conformité avec le présent contrat. IT Edition doit être utilisé directement depuis le support flash USB ou, dans des circonstances inhabituelles, depuis l'« ISO de trois jours », qui ne devra pas être téléchargé plus d'une fois par période de dix (10) jours et ne devra être utilisé que dans des situations où la version du logiciel se trouvant sur le support flash USB ne peut pas être exécutée sur l'ordinateur cible, ou lorsque l'utilisation du serveur de licence StorageCraft n'est pas une solution appropriée. StorageCraft peut, à sa seule discrétion, soumettre à certaines conditions, suspendre ou résilier l'ISO de trois jours ou en créer un. Vous n'êtes pas autorisé à copier, installer, redistribuer ou partager un poste IT Edition parmi vos agents, employés, représentants ou des tiers, ni à automatiser ou à écrire la totalité ou une partie des fonctionnalités d'IT Edition.
- 3.5. Service OneSystem.** Une licence pour le service OneSystem donne uniquement le droit d'accéder à distance aux fonctionnalités du logiciel de service de gestion de console hors site OneSystem (« **Service OneSystem** »). Pour que l'appareil OneXafe conserve toute sa fonctionnalité, une maintenance active ou un abonnement au service OneSystem sont requis. Vous devrez prendre des précautions commercialement raisonnables en matière de sécurité lors de l'utilisation du produit.
- 3.6. Licence d'évaluation.** Une licence d'évaluation est un droit limité dans le temps d'utiliser un poste de logiciel sous licence pour évaluer, tester et/ou estimer les caractéristiques, la fonctionnalité et l'interopérabilité du produit sous licence. Une licence d'évaluation ne peut pas être vendue, revendue ou louée, et peut faire l'objet d'une suspension, d'une désactivation et/ou d'une résiliation à la seule discrétion de StorageCraft. Une licence d'évaluation n'inclut pas la maintenance.
- 3.7. Licence interne/non destinée à la revente (NDR).** Une licence interne/NDR ne peut être utilisée qu'en interne, ne peut pas être vendue, revendue ou louée, et peut faire l'objet d'une suspension, d'une désactivation et/ou d'une résiliation à la seule discrétion de StorageCraft. Une licence interne/NDR n'inclut pas la maintenance.
- 3.8. Licence d'essai.** Une licence d'essai est une licence limitée dans le temps pour un poste de logiciel sous licence et qui peut avoir une fonctionnalité limitée. Une licence d'essai ne peut pas être vendue, revendue ou louée, et peut faire l'objet d'une suspension, d'une désactivation et/ou d'une résiliation à la seule discrétion de StorageCraft. Une licence d'essai n'inclut pas la maintenance.
- 3.9. API.** Le Logiciel peut inclure une ou plusieurs interfaces de programmation d'applications, des scripts et/ou des outils associés (collectivement « **API** »), lesquels sont soumis aux restrictions suivantes : les API ne peuvent, directement ou indirectement, être utilisées que par vous, et seulement pour votre usage personnel (sauf dans le cas d'utilisateurs d'abonnements logiciels fournissant des services gérés à des tiers, qui peuvent utiliser l'API au profit de leurs clients) ; elle ne peuvent être utilisées qu'avec le logiciel spécifique pour lequel la licence vous a été accordée ; elle ne peuvent être utilisées qu'avec l'interface utilisateur fournie avec le logiciel sous licence ou avec une interface utilisateur, un service, un agent ou un module tiers sous licence de StorageCraft ou approuvé par StorageCraft ; vous ne devez pas utiliser les API en liaison avec des produits ou services concurrents du logiciel spécifique pour lequel une licence vous a été octroyée, ni pour développer de tes produits ; et vous ne devez pas utiliser les API d'une manière qui suggère que c'est vous ou toute personne autre que StorageCraft qui en détenez la propriété.

Section 4 Droits de propriété ; brevets. Il s'agit d'une licence et non d'une vente. Le logiciel et la documentation sont la propriété de StorageCraft et/ou de ses concédants de licence et sont protégés en vertu des lois des États-Unis et des dispositions des traités internationaux. Rien dans le présent contrat ne constitue une renonciation des droits de StorageCraft en vertu des lois des États-Unis ou internationales sur le droit d'auteur ou de toute autre loi. Nonobstant toute disposition contraire dans le présent contrat, StorageCraft possède et conserve tous les droits, titres et intérêts relatifs : (a) au logiciel sous licence et à la documentation, notamment et sans s'y limiter, la totalité des copies, des modifications, des traductions, des localisations, des composants et des fonctionnalités ; (b) aux droits de propriété intellectuelle sur le logiciel sous licence et la documentation. Vos droits d'utilisation du logiciel sous licence se limitent aux droits expressément identifiés dans le présent contrat. Vous n'avez de droits de licence implicites ni sur le produit sous licence ni sur la documentation. Ce contrat régit les mises à jour, les mises à niveau, les versions, les révisions ou les améliorations apportées au produit sous licence. Le présent contrat n'inclut pas l'octroi d'un quelconque droit de propriété, titre, intérêt, intérêt de sécurité ou autre intérêt concernant le code source ou le code objet du produit sous licence, toute copie du produit sous licence ou de la documentation, ou les droits de propriété intellectuelle de StorageCraft. Différents produits StorageCraft sont protégés par un ou plusieurs brevets, dont la liste se trouve sur le site web <https://www.storagecraft.com/legal/patents>.

Section 5 Restrictions de licence. Sauf autorisation expresse résultant du présent contrat, de la loi applicable ou du consentement préalable écrit de StorageCraft, vous ne ferez, directement ou indirectement, aucune des choses suivantes concernant le produit sous licence et la documentation : (i) les utiliser en violation des conditions de ce contrat ; (ii) enfreindre les droits de propriété intellectuelle de StorageCraft sur un produit ou une documentation concernés ; (iii) copier le produit sous licence ou la documentation ; (iv) autoriser une utilisation simultanée d'un poste activé du produit sous licence sur plus d'une machine ou utiliser le produit sous licence pour protéger ou gérer un nombre de machines supérieur au nombre de droits que vous avez achetés ou pour lesquels vous avez une licence ; (v) constituer une sûreté, louer transférer des droits, ou vous défaire d'une autre manière du produit sous licence ou de la documentation (toute disposition de ce type sans consentement préalable sera nulle et non avenue) ; (vi) permettre une utilisation tierce du produit sous licence ou de la documentation à des personnes autres que vous ou votre employé, agent ou contractant autorisé, engagé pour faire fonctionner et utiliser le produit sous licence ou la documentation en votre seul nom ; (vii) utiliser le produit sous licence dans un bureau de service ainsi que dans le cadre de la gestion de l'infrastructure ou d'un arrangement de temps partagé ; (viii) supprimer, dissimuler ou modifier une notice concernant un brevet, un droit de propriété intellectuelle, une marque commerciale ou tout autre droit propriétaire ; (ix) procéder à une rétro-ingénierie, décompiler ou recompiler le produit sous licence ou tenter d'une autre manière de découvrir du code source ou des secrets commerciaux relatifs au produit sous licence ; (x) modifier le produit sous licence ou créer des travaux dérivés du produit sous licence ; (xi) contourner des limites techniques ou de sécurité du produit sous licence ; (xii) séparer les composants du produit sous licence, par exemple en les installant sur différentes machines ; (xiii) utiliser VirtualBoot en liaison avec des fichiers images créés par un logiciel autre que le poste de logiciel sous licence avec lequel VirtualBoot vous a été fourni ; (xiv) en fournissant directement ou indirectement des services gérés ou professionnels à des clients, participer à un projet avec des tiers visant à regrouper des postes du logiciel

sous licence pour tenter de bénéficier de prix moins élevés ; (xv) copier, reproduire ou mettre en miroir une partie du contenu des services OneSystem, sauf le copier ou le reproduire à des fins internes ; (xvi) interférer avec ou perturber l'intégrité des services OneSystem ou de données de tiers contenues dans ces derniers ; (xvii) accéder au produit sous licence dans le but de créer un produit ou un service concurrent ; et/ou (xviii) amener ou autoriser une personne à faire l'une des choses qui précèdent.

Section 6 Produits tiers. Si vous utilisez le produit sous licence avec un produit, un service ou une application tiers (un « **Produit tiers** »), le présent contrat ne vous octroie pas de licence, de droit ou d'autorisation d'utiliser ce produit tiers. Si vous utilisez le produit sous licence avec un produit, un service ou une application tiers, vous déclarez et garantissez que cette utilisation ne porte et ne portera pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de licence associés au produit tiers. Si, de par l'utilisation que vous faites du produit sous licence et d'un produit tiers, vous devez partager des informations ou des identifiants associés à votre utilisation du produit sous licence et/ou du produit tiers avec StorageCraft et/ou le fournisseur du produit tiers ou leur en fournir, vous consentez à une telle utilisation de ces informations et/ou identifiants par StorageCraft et/ou le fournisseur du produit tiers. Les plug-ins et autres outils d'intégration constituant des outils d'intégration tiers sont des outils gratuits, et vous assumez tous les risques de problèmes d'interopérabilité résultant de leur utilisation avec d'autres logiciels avec lesquels ils sont en interaction et en interopération, y compris les produits et applications tiers. Par ailleurs, concernant StorageCraft Recovery Environment et Recovery Environment Builder, votre licence ne vous autorise à utiliser un tel logiciel qu'avec le produit sous licence avec lequel Recovery Environment ou Recovery Environment Builder vous ont été fournis.

Section 7 Limitations générales. Le logiciel peut cesser de fonctionner si vous violez les termes du présent contrat ou si la condition applicable du produit sous licence devient caduque ou expire. Un produit sous licence peut requérir une connexion Internet fiable lui permettant de se connecter périodiquement aux systèmes StorageCraft. Le produit sous licence peut perdre en fonctionnalité, cesser de fonctionner ou se désactiver si la configuration système requise n'est pas respectée. Certains produits logiciels ne sont sous licence que pour l'installation et l'utilisation sur un système d'exploitation ou un type de machine particulier.

Section 8 Assistance produit. StorageCraft fournit une assistance produit pour un produit sous licence conformément aux directives d'assistance si la maintenance est incluse pour le produit. Pour bénéficier de l'assistance produit, vous devrez fournir toutes les informations raisonnablement demandées par StorageCraft ou par son agent pour la fourniture de cette assistance. VOUS COMPRENEZ QUE DE TELLES INFORMATIONS PEUVENT INCLURE DES DONNÉES PERSONNELLES AU SENS DES LOIS SUR LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES EN VIGUEUR ET QUE CES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE TRANSMISES À STORAGECRAFT OU A SES REPRÉSENTANTS AUX ÉTATS-UNIS. VOUS GARANTISSEZ ET DECLAREZ ÊTRE AUTORISÉ À FOURNIR CES INFORMATIONS À STORAGECRAFT CONFORMÉMENT AUX LOIS SUR LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES. L'assistance produit n'est pas fournie pour les plug-ins, les API, les outils d'intégration, les licences d'évaluation, les licences internes/NDR ni, d'une manière générale, pour les produits, utilitaires ou outils pour lesquels aucun frais ou contrepartie monétaire n'a été payé à StorageCraft.

Section 9 Utilisation du portail StorageCraft. Si StorageCraft ou son distributeur vous permettent d'accéder au portail StorageCraft, vous êtes seul responsable de : (i) toutes les transactions réalisées en utilisant vos identifiants d'accès au portail, (ii) toutes les modifications apportées à vos données ou à votre compte à l'aide de tels identifiants, (iii) vous assurer que seules les personnes que vous avez autorisées à utiliser ces identifiants y ont accès, et du (iv) paiement en temps opportun de tous les frais et de toutes les charges dus et exigibles pour tous les produits et services StorageCraft déployés, diffusés ou fournis via le portail StorageCraft avec vos identifiants. Vous vous engagez à indemniser StorageCraft et à la dégager de toute responsabilité suite à une réclamation, une poursuite ou une cause d'action liée à une mauvaise utilisation ou à une utilisation non autorisée supposée du portail StorageCraft par le moyen d'identifiants vous appartenant ou qui vous ont été fournis si une telle utilisation ne résulte pas d'un défaut de StorageCraft. Si vous avez connaissance d'un accès non autorisé à votre compte ou à vos identifiants, vous en informerez sans délai StorageCraft à l'adresse security@storagecraft.com. Si StorageCraft détermine qu'une violation de sécurité a été commise ou est susceptible de se produire, StorageCraft peut suspendre le compte vous permettant d'accéder au portail StorageCraft et peut vous demander de modifier vos mots de passe et autres identifiants.

Section 10 Versions. Les mises à jour, mises à niveau et fonctions supplémentaires des produits StorageCraft seront publiées, ajoutées ou créées à la seule et entière discrétion de StorageCraft. Cette dernière n'apporte aucune garantie ni promesse, ni aucun engagement concernant une telle offre.

Section 11 Clés de produit en volume. Dans le cas d'un logiciel perpétuel, tous les postes d'une clé de produit en volume doivent être installés et utilisés uniquement par vous sur vos machines. Dans le cas d'un abonnement logiciel utilisé par un utilisateur d'entreprise, tous les postes d'une clé de produit en volume doivent être installés et utilisés uniquement par l'utilisateur d'entreprise sur ses machines. Toute mise à niveau d'un produit sous licence obtenue avec une clé de produit en volume ne peut l'être que dans une quantité égale au nombre de postes pour lequel une licence est octroyée en fonction de la clé de produit en volume. L'utilisation de postes sous licence selon une clé de produit en volume autre que celle définie dans ce contrat annule tous les postes associés à la clé de produit en volume.

Section 12 Conformité avec les obligations en matière de propriété intellectuelle. Vous reconnaissez que certains produits StorageCraft comprennent des fonctions et des fonctionnalités qui sauvegardent, répliquent, stockent, gèrent, manipulent et/ou transfèrent des données électroniques et que ces processus nécessitent la copie de telles données, qui peuvent inclure des fichiers numériques, des programmes logiciels et d'autres données assujetties à des droits de propriété intellectuelle, comme les contrats de licence et/ou les droits d'auteur. Les exigences des contrats de licence varient, de même que les lois et les règlements régissant l'utilisation et la copie de données. Vous comprenez et acceptez que StorageCraft n'a pas connaissance des données que vous stockez, sauvegardez, répliquez, gérez, manipulez ou transférez à l'aide de produits StorageCraft et que StorageCraft n'a pas connaissance des droits de propriété intellectuelle et des obligations de tiers concernant ces données. Vous comprenez et acceptez également que le présent contrat ne vous confère ni autorité ni le droit de copier ou transférer les données que vous stockez, sauvegardez, gérez, manipulez ou transférez avec les produits StorageCraft. Vous reconnaissez et acceptez qu'il vous appartient de comprendre et de respecter les exigences légales associées à ces données. Vous déclarez et garantissez que votre utilisation des produits StorageCraft n'enfreint ni les contrats de licence tiers applicables ou les droits de propriété intellectuelle, ni les lois ou réglementations internationales, nationales, fédérales, régionales ou locales en vigueur. Vous vous engagez également à indemniser et à dédommager StorageCraft

de l'ensemble des plaintes, actions, coûts, dépenses et responsabilités résultant de toute réclamation affirmant que votre utilisation des produits StorageCraft enfreint la loi en vigueur ou les droits de propriété intellectuelle de tiers.

Section 13 Mots de passe. Si vous faites appel à une protection par mot de passe ou à une fonctionnalité de chiffrement d'un produit, d'un système ou d'un portail StorageCraft, vous comprenez que la perte de votre mot de passe peut entraîner la perte d'accès à vos données et/ou une incapacité potentielle d'utiliser le produit, le système ou le portail StorageCraft. StorageCraft n'est pas tenue de détenir, de conserver ou de surveiller les mots de passe que vous créez, ne peut être tenue pour responsable de la perte de votre mot de passe, et n'est pas obligée de vous aider à le récupérer. EN CRÉANT UN MOT DE PASSE OU EN CRYPTANT VOS DONNÉES, VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES LIÉS À LA PERTE DE CE MOT DE PASSE ET DES DONNÉES ASSOCIÉES.

Section 14 Activation. Les enregistrements du serveur d'activation de StorageCraft sont déterminants pour toute question concernant le fait de savoir si un produit StorageCraft a été activé.

Section 15 Consultation de la documentation. Vous consulterez la documentation sur le produit sous licence afin de vous familiariser avec le fonctionnement et les fonctionnalités du produit.

Section 16 Rupture ; résiliation. Le présent contrat prend fin à l'expiration de l'abonnement logiciel ou peut être résilié sans motif ou pour motif valable. L'une ou l'autre des parties peut résilier ce contrat à tout moment sans motif à condition d'informer l'autre partie. Si StorageCraft résilie sans motif ce contrat pour un poste de logiciel perpétuel pour lequel vous avez payé, les frais engagés vous seront remboursés au prorata, le calcul étant basé sur les trente-six (36) mois écoulés depuis la date de paiement des frais. Si la maintenance est en vigueur pour un tel produit sous licence, la part des frais de maintenance correspondant à l'abonnement de maintenance non utilisé sera également remboursée. (Aucun remboursement ne sera effectué pour les postes de logiciel perpétuel achetés plus de trente-six (36) mois auparavant et pour lesquels la maintenance ne sera pas en vigueur au moment de la résiliation.) Si StorageCraft résilie sans motif le contrat pour un poste d'abonnement logiciel pour lequel vous avez payé, une partie des frais payés vous sera remboursée au prorata, ce montant correspondant à la période inutilisée restante de l'abonnement. Les remboursements susmentionnés sont assujettis à la présentation d'une preuve d'achat et de désactivation du logiciel. StorageCraft peut résilier ce contrat en cas de violation substantielle, également si elle concerne un autre contrat conclu avec StorageCraft. Un défaut de paiement des frais dus et exigibles à StorageCraft, à son agent ou représentant agréé ou bien à son revendeur, distributeur ou MSP principal agréé constitue une violation substantielle justifiant une résiliation motivée. Si StorageCraft résilie ce contrat en indiquant un motif, elle le fera par écrit avec un préavis de dix (10) jours à l'expiration duquel le contrat expirera automatiquement. À la résiliation de ce contrat, vous devrez cesser toute utilisation du pro sous licence et de la documentation et coopérer raisonnablement pour effectuer les opérations suivantes : (a) supprimer ou désactiver toutes les copies du produit sous licence sur les ordinateurs sur lesquels elles sont installées ; (b) retourner ou détruire tous les supports contenant le logiciel ; et (c) satisfaire à toutes vos obligations financières associées à votre utilisation du logiciel envers StorageCraft ou son revendeur, son distributeur ou son MSP agréé, notamment et sans limitations effectuer le paiement des frais de licence dus et exigibles. Si vous résiliez ce contrat sans motif ou que StorageCraft le résilie en indiquant un motif, vous n'aurez pas droit à la restitution ou au remboursement au prorata des frais payés.

Section 17 Suspension. Si StorageCraft détermine que vous avez enfreint ce contrat ou tout autre contrat conclu avec elle, par exemple en ne payant pas les frais dus, StorageCraft peut choisir de suspendre votre accès à certaines fonctionnalités du produit sous licence, l'accès à l'assistance produit et/ou l'accès aux portails StorageCraft jusqu'à ce que vous ayez remédié à la violation du contrat. La décision de StorageCraft de suspendre des fonctionnalités ou l'accès est sans préjudice pour son droit de résilier le contrat pour la ou les mêmes causes que celle(s) de la suspension.

Section 18 Garantie limitée ; recours exclusif. StorageCraft garantit avoir le droit d'octroyer cette licence pour le produit sous licence comme établi dans le présent document et que, pendant une période de trente (30) jours après votre achat du produit sous licence, le produit sous licence fonctionnera substantiellement conformément à ce qui est décrit dans la documentation dans des conditions de fonctionnement ordinaires. À l'exception des droits relatifs au retour et à l'échange définis dans la politique de StorageCraft en matière de retour et d'échange et à condition que vous informiez StorageCraft d'une réclamation sous garantie dans les quarante-cinq (45) jours suivant votre achat du produit sous licence, votre seul recours exclusif contre StorageCraft et ses agents, employés, représentants, cadres, administrateurs, contractants, négociants, revendeurs, distributeurs, représentants agréés, émetteurs de licences et fournisseurs est, à la discrétion de StorageCraft : (a) le remplacement du produit sous licence défectueux ou (b) le remboursement des frais payés et perçus par StorageCraft pour le produit sous licence défectueux. Pour toute réclamation sous garantie acceptée par StorageCraft, vous devez renvoyer rapidement tout support défectueux à StorageCraft ou à son négociant, distributeur, revendeur ou représentant agréé à votre charge. Cette garantie limitée est nulle si le défaut découle d'une altération, d'un abus, d'un dommage, d'une mauvaise application ou d'une utilisation du produit sous licence à des fins ou pour une application pour lesquelles il n'a pas été conçu ou qui enfreint ce contrat ou la loi applicable. Nonobstant toute déclaration contraire dans le présent contrat, si vous avez obtenu le produit sous licence gratuitement ou sans compensation monétaire, tout recours décrit ci-dessus sera fourni à la seule discrétion de StorageCraft. Cette section vous attribue des droits spécifiques et vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient selon l'état ou le pays où vous vivez.

Section 19 Exclusion d'autres garanties. EXCEPTION FAITE DES GARANTIES DÉCRITES DANS LA SECTION 18 DU PRÉSENT CONTRAT, LE PRODUIT SOUS LICENCE EST FOURNI ET DOTÉ D'UNE LICENCE « EN L'ÉTAT » AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, DÉCLARATION OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, ÉCRITE OU ORALE, NAISSANT PAR ACTE LÉGISLATIF, ACTION D'UNE LOI OU AUTRE EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT SOUS LICENCE OU TOUT AUTRE PRODUIT OU SERVICE STORAGECRAFT FOURNI EN VERTU DE OU EN LIAISON AVEC LE PRÉSENT CONTRAT. SAUF STIPULATION CONTRAIRE DANS LE PRÉSENT CONTRAT ET DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LE DROIT APPLICABLE, STORAGECRAFT, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, AGENTS, ÉMETTEURS DE LICENCES ET REPRÉSENTANTS AGRÉÉS DÉCLINENT TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPLICITES, IMPLICITES OU LÉGALES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION (LE CAS ÉCHÉANT) AFFÉRENTE À : LA QUALITÉ MARCHANDE, LA DURABILITÉ, LA CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER, L'ABSENCE DE VIRUS, L'ABSENCE DE VIOLATION, LES EFFORTS SELON LES RÈGLES DE L'ART ET L'ABSENCE DE NÉGLIGENCE. LE PRODUIT SOUS LICENCE CONTIENT UNE TECHNOLOGIE QUI N'EST PAS TOLÉRANTE AUX PANNES ET N'EST PAS CONÇUE, FABRIQUÉE, NI DESTINÉE À ÊTRE UTILISÉE DANS DES ENVIRONNEMENTS OU DES APPLICATIONS DANS LESQUELS LA DÉFAILLANCE DU PRODUIT SOUS LICENCE POURRAIT ENTRAÎNER LA MORT, DES BLESSURES CORPORELLES, OU DES DOMMAGES PHYSIQUES, AUX BIENS OU ENVIRONNEMENTAUX GRAVES. IL S'AGIT D'UNE TRANSACTION DANS

DES CONDITIONS DE CONCURRENCE NORMALE, ENGAGÉE AVEC LA DILIGENCE REQUISE CONCERNANT STORAGECRAFT ET LE PRODUIT SOUS LICENCE ET, PAR CONSÉQUENT, SAUF DISPOSITION EXPRESSE CONTRAIRE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, L'INTÉGRALITÉ DU RISQUE DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'EXÉCUTION DU PRODUIT SOUS LICENCE REPOSE SUR VOUS. SI UNE GARANTIE IMPLICITE N'EST PAS RÉFUTÉE DANS LE CADRE DU DROIT APPLICABLE, ALORS UNE TELLE GARANTIE IMPLICITE SE LIMITE À TRENTE (30) JOURS À COMPTER DE LA DATE À LAQUELLE VOUS AVEZ ACQUIS LE PRODUIT SOUS LICENCE ET FAIT L'OBJET DE LA DISPOSITION DE RECOURS EXCLUSIF MENTIONNÉE DANS LE PRÉSENT CONTRAT. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS SUR CERTAINES GARANTIES. IL EST DONC POSSIBLE QUE LA LIMITATION TEMPORELLE DE TRENTE (30) JOURS SUR LES GARANTIES IMPLICITES MENTIONNÉE ANTÉRIEUREMENT NE PUISSE S'APPLIQUER À VOUS. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, LE CAS ÉCHÉANT, VOUS ACCORDE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DISPOSER D'AUTRES DROITS LÉGAUX, SELON LA JURIDICTION DANS LAQUELLE VOUS TROUVEZ. LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS RELATIVES À LA GARANTIE PEUVENT ÊTRE ENVOYÉES À STORAGECRAFT À : NOTICES@STORAGECRAFT.COM OU À L'ADRESSE SPÉCIFIÉE DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

Section 20 Limitation de responsabilité. TOUTE RESPONSABILITÉ DE STORAGECRAFT, DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, ÉMETTEURS DE LICENCES, AGENTS, REPRÉSENTANTS AGRÉÉS ET ÉMETTEURS DE LICENCES POUR TOUTES PERTES RÉSULTANT DU PRODUIT SOUS LICENCE OU DU PRÉSENT CONTRAT EST LIMITÉE AUX DOMMAGES DIRECTS ET NE DÉPASSERA PAS LES FRAIS PAYÉS POUR L'UTILISATION DU PRODUIT SOUS LICENCE, OU, DANS LE CAS DE VOTRE UTILISATION DE L'ABONNEMENT LOGICIEL, NE DÉPASSERA PAS CENT POUR CENT (100 %) DU MONTANT PAYÉ À STORAGECRAFT POUR UNE TELLE UTILISATION AU COURS DES SIX (6) MOIS IMMÉDIATEMENT PRÉCÉDANT VOTRE AVIS ÉCRIT À STORAGECRAFT INDIQUANT DE TELLES PERTES. EN AUCUN CAS STORAGECRAFT, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, AGENTS OU REPRÉSENTANTS AGRÉÉS NE SERONT RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF INDIRECT, PARTICULIER OU PUNITIF OU DE TOUT DOMMAGE ACCIDENTEL (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER L'OBTENTION DE PRODUITS OU SERVICES DE SUBSTITUTION ; LA PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS, D'UTILISATION OU DE DONNÉES ; OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), MÊME SI STORAGECRAFT, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, ÉMETTEURS DE LICENCES, AGENTS OU REPRÉSENTANTS AGRÉÉS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. L'UTILISATION DU PRODUIT SOUS LICENCE PEUT ÊTRE ASSUJETTIE À DES LIMITATIONS, DES RETARDS ET D'AUTRES RISQUES INHÉRENTS À L'UTILISATION D'INTERNET ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES, ET STORAGECRAFT N'EST PAS RESPONSABLE DES RETARDS, DES DÉFAILLANCES DE LIVRAISON, DE LA CORRUPTION DES DONNÉES, NI D'AUTRES DOMMAGES RÉSULTANT DE PROBLÈMES DE CE TYPE. LES LIMITES IMPOSÉES PAR LA PRÉSENTE SECTION, LES RECOURS DISPONIBLES, ET LA CONTREPARTIE ÉCHANGÉE REFLÈTENT LA RÉPARTITION DES RISQUES ENTRE LES PARTIES ET CONSTITUENT UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE LA BASE DE L'ACCORD ENTRE ELLES. CES LIMITATIONS S'APPLIQUENT MÊME EN CAS DE DÉFAILLANCE, DÉLIT, NÉGLIGENCE, FAUSSE DÉCLARATION OU RESPONSABILITÉ STRICTE OU LIÉE AU PRODUIT. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS, AINSI LA LIMITATION OU L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. VOUS DÉGAGEZ STORAGECRAFT DE TOUTE RESPONSABILITÉ AU-DELÀ DES RESPONSABILITÉS LIMITÉES PAR LE PRÉSENT ARTICLE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE DEMANDE D'INDEMNISATION OU DE CONTRIBUTION, QUELLE QUE SOIT SON ORIGINE. LES CONSOMMATEURS DE CERTAINS PAYS PEUVENT ÊTRE SOUMIS À CERTAINES LOIS DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR SPÉCIFIQUES À LEUR RÉGION ET QUI LIMITENT LA CAPACITÉ À MODIFIER OU EXCLURE LA RESPONSABILITÉ. SI VOUS AVEZ ACQUIS LE LOGICIEL AUX FINS D'UNE ACTIVITÉ, VOUS CONFIRMEZ QUE TOUTE LOI DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR APPLICABLE NE S'APPLIQUE PAS À VOUS OU À VOTRE UTILISATION DU PRODUIT SOUS LICENCE. SI STORAGECRAFT VIOLE UNE CONDITION OU UNE GARANTIE IMPLIQUÉE PAR LE DROIT APPLICABLE ET QUI NE PEUT ÊTRE MODIFIÉE OU EXCLUE LÉGALEMENT PAR LE PRÉSENT CONTRAT, ALORS, DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, LA RESPONSABILITÉ DE STORAGECRAFT ENVERS VOUS SE LIMITE, À LA DISCRÉTION DE STORAGECRAFT, AU : (A) REMPLACEMENT OU À LA RÉPARATION DU PRODUIT LOGICIEL ET/OU À LA NOUVELLE FOURNITURE D'UNE ASSISTANCE CLIENT ; OU (B) AU COÛT DE REMPLACEMENT OU DE RÉPARATION DU PRODUIT SOUS LICENCE ET/OU AU COÛT DE NOUVELLE FOURNITURE D'UNE ASSISTANCE PRODUIT. VOUS VOUS ENGAGEZ À VOUS CONFORMER À TOUTES LES EXIGENCES DE LICENCES OCTROYÉES PAR DES TIERCES PARTIES QUI POURRAIENT ÊTRE AFFECTÉES PAR VOTRE UTILISATION DU PRODUIT SOUS LICENCE, AINSI QU'À INDEMNISER ET À DÉGAGER STORAGECRAFT DE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT LES RÉCLAMATIONS, LES DOMMAGES ET/OU LES PERTES LIÉS À VOTRE UTILISATION DU PRODUIT SOUS LICENCE EN VIOLATION DES EXIGENCES DE TOUTE LICENCE OCTROYÉE PAR UNE TIERCE PARTIE.

Section 21 Utilisation par le gouvernement

21.1. Application. Cette section 21 s'applique si vous êtes une agence ou un instrument du gouvernement fédéral des États-Unis (« **Utilisateur final du gouvernement** »), ou un contractant principal ou un sous-contractant (à n'importe quel niveau) soumis à n'importe quel contrat, subvention, contrat de coopération ou autre activité avec le gouvernement fédéral des États-Unis. Dans un tel cas, les conditions de cette section s'appliqueront à l'utilisation par un utilisateur final du gouvernement et à la divulgation du logiciel et de la documentation et prévauront sur toute condition conflictuelle.

21.2. Acceptation. Si vous êtes un utilisateur final du gouvernement achetant un produit StorageCraft en vertu d'un contrat de l'United States General Services Administration Schedule ou de tout autre contrat du gouvernement des États-Unis (« **Contrat du gouvernement des États-Unis** »), vous acceptez les termes de ce contrat en commandant un produit StorageCraft dans le cadre d'un contrat du gouvernement des États-Unis, en vigueur à la date de ladite commande.

21.3. Litiges. Nonobstant toute déclaration contraire dans ce contrat, les litiges avec le gouvernement fédéral des États-Unis seront soumis à résolution en vertu du Contract Disputes Act de 1978, dans sa version modifiée. Ce contrat ne limite ou ne réfute aucune des garanties spécifiées dans un contrat valide du gouvernement dans le cadre de la Federal Acquisition Regulation 52.212-4(o). En cas de violation de la garantie, le gouvernement fédéral des États-Unis se réserve tous les droits et mesures en vertu : (i) du contrat du gouvernement au titre duquel il a commandé le logiciel, (ii) de la « Federal Acquisition Regulation » et (iii) du « Contract Disputes Act », 41 USC 7101-7109.

21.4. Légende des droits restreints du gouvernement des États-Unis. Tous les logiciels et la documentation StorageCraft sont de nature commerciale. Le logiciel et la documentation sont des « éléments commerciaux », selon la définition de ce terme dans 48 C.F.R. § 2.101, se composant d'un « logiciel commercial » et d'une « documentation de logiciel commercial », selon la définition de ces termes dans 48 C.F.R. § 252.227-7014(a)(1), (4)-(5), et utilisés dans 48 C.F.R. § 12.212 et 48 C.F.R. § 227.7202, tel qu'applicable. Selon 48 C.F.R. §§ 12.212, 252.227-7015, 227.7202-1-4 et 52.227-14, et d'autres sections appropriées du Code de réglementations fédérales, s'il y a lieu, le logiciel et la documentation sont octroyés sous licence aux utilisateurs finals du gouvernement américain (a) uniquement en tant qu'éléments

commerciaux et (b) avec ces seuls droits qui sont octroyés à tous les autres utilisateurs finals du logiciel selon les modalités contenues dans le présent contrat.

21.5. Sections non applicables. Les sections 3.2 (Abonnement Logiciel), 26 (Contrat intégral), 32 (Loi en vigueur) et 33 (Résolution des litiges) de ce contrat ne s'appliquent pas aux utilisateurs finals du gouvernement, mais continueront de s'appliquer aux contractants principaux et sous-contractants du gouvernement fédéral des États-Unis. Toutes les autres dispositions de ce contrat restent en vigueur telles que rédigées.

21.6. Indemnisation au titre de la propriété intellectuelle. Nonobstant toute déclaration contraire dans ce contrat, StorageCraft indemniserait un utilisateur final du gouvernement et le dégagerait de toute responsabilité liée à des coûts, dépenses et responsabilités à l'égard de toute réclamation affirmant que le logiciel enfreint ou viole tout brevet des États-Unis ou étranger, droit d'auteur, toute marque déposée ou tout droit du secret commercial, à condition : (a) qu'un utilisateur final du gouvernement informe StorageCraft dans les plus brefs délais et par écrit d'une telle réclamation ; (b) qu'un utilisateur final du gouvernement coopère avec StorageCraft raisonnablement et à tous égards en ce qui concerne l'investigation et la défense en cas de telle réclamation ; et (c) dans le cas où le logiciel fait l'objet ou, d'après StorageCraft, pourrait faire l'objet d'une réclamation fondée sur une violation ou une usurpation de secrets commerciaux, un utilisateur final du gouvernement autoriserait StorageCraft, à sa discrétion et à ses frais, à entreprendre l'une des mesures suivantes : (i) accorder à l'utilisateur final du gouvernement le droit de poursuivre son utilisation du logiciel ; (ii) remplacer ou modifier le logiciel pour qu'il n'enfreigne plus les droits en question ; ou (iii) résilier le présent contrat, accepter le renvoi du logiciel et rembourser l'utilisateur final du gouvernement à hauteur du montant qu'il a réglé pour les frais du droit de licence, conformément au droit légal du gouvernement des États-Unis d'exiger des performances continues. Nonobstant toute déclaration contraire dans les présentes, StorageCraft n'aura néanmoins aucune obligation ni responsabilité envers l'utilisateur final du gouvernement conformément à toute disposition de cette section si une infraction ou un détournement de secret commercial est basé sur l'utilisation du logiciel d'une façon autre que celle pour laquelle il a été fourni par StorageCraft ou son revendeur, distributeur ou représentant agréé ou sur tout logiciel venant à enfreindre le présent contrat suite à une modification par ou pour un utilisateur final du gouvernement.

Section 22 Conformité avec la législation ; lois relatives à l'exportation. Vous accepterez de vous conformer à toutes les lois et réglementations internationales, nationales, fédérales, régionales et locales applicables, ainsi qu'aux règlements concernant l'utilisation du produit sous licence. Vous convenez que StorageCraft, ses employés et ses agents sont soumis aux lois des États-Unis de contrôle des exportations qui interdisent ou limitent (i) les transactions avec certaines parties, et (ii) le type et le niveau des technologies et des services qui peuvent être exportés des États-Unis. Lesdites lois comprennent, sans s'y limiter, l'Export Administration Act (loi relative à l'administration des exportations), l'Arms Export Control Act (loi relative au contrôle de l'exportation des armes) et l'International Economic Emergency Powers Act (loi sur les pouvoirs économiques en cas d'urgence internationale), ainsi que les réglementations émises en vertu de ces lois et d'autres lois concernant l'exportation (les « **Lois relatives à l'exportation** »). Vous vous conformerez pleinement à toutes les lois relatives à l'exportation pour que ni le produit sous licence, ni les produits directs de ceux-ci ne soient : (1) exportés, directement ou indirectement, en violation des lois relatives à l'exportation, ou (2) utilisés à des fins interdites par les lois relatives à l'exportation, y compris, sans s'y limiter, la prolifération des armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Aucune partie du logiciel ou des informations ou technologies sous-jacentes ne peut être téléchargée, exportée ou réexportée (i) dans les pays suivants (ou à un ressortissant ou résident de l'un des pays suivants) : Cuba, Corée du Nord, Iran, Soudan, Syrie, dans la région de Crimée en Ukraine, ou dans tout autre pays soumis à des sanctions états-uniennes applicables à l'exportation ou à la réexportation de marchandises ; ou (ii) à quiconque figurant sur la liste des ressortissants spécifiquement désignés, la liste des fraudeurs aux sanctions étrangères et la liste des personnes bloquées du Département du Trésor américain, ou sur la liste des personnes refusées, la liste non vérifiée et la liste des entités du Département du Commerce américain ou la liste des sanctions de non-prolifération du Département d'État. Il est de votre responsabilité d'obtenir des autorisations nécessaires du gouvernement des États-Unis et d'effectuer les formalités de dédouanement à l'exportation requises pour garantir votre conformité avec les lois sur l'exportation. Vous reconnaissez que vous pouvez contacter les Départements américains du Commerce et du Trésor pour obtenir des informations quant aux exigences de licences d'exportation, programmes de sanctions et autres restrictions applicables. En téléchargeant ou en utilisant le produit sous licence, ou, si vous êtes un utilisateur final du gouvernement, en acceptant les conditions du présent contrat en commandant un produit sous licence dans le cadre d'un contrat du gouvernement des États-Unis, vous acceptez ce qui précède et déclarez et garantissez que vous n'êtes pas situé dans ou sous le contrôle d'un tel pays et que vous n'êtes pas un ressortissant ou résident d'un tel pays ou sur une telle liste, et que vous reconnaissez qu'il vous incombe d'obtenir toute autorisation requise auprès du gouvernement américain pour garantir la conformité avec la législation américaine.

Section 23 Foreign Corrupt Practices Act (FCPA - Loi sur les pratiques de corruption à l'étranger). Vous garantissez et déclarez à StorageCraft que ni vous ni aucun de vos dirigeants, directeurs, employés, agents ou autre représentant n'avez effectué ni n'effectuerez les actes suivants dans le cadre du présent contrat, de toute vente effectuée ou qui sera effectuée selon les modalités des présentes, ou de toute indemnité payée ou à payer selon les modalités des présentes : payer, offrir ou promettre de payer ou d'autoriser le paiement de tout montant, ou donner ou promettre de donner, ou autoriser le don de tout service ou toute autre chose de valeur, directement ou par le biais d'un tiers, à un agent de l'État ou à un employé de tout organisme gouvernemental ou agence gouvernementale, d'une organisation internationale publique, ou de toute agence ou sous-division de tel organisme ou agence, à tout parti politique ou représentant officiel d'un parti politique, ou à tout candidat à un poste politique dans le but (i) d'influencer tout acte ou toute décision de cette personne dans le cadre de son emploi/poste, notamment toute décision qui l'empêcherait de remplir ses fonctions officielles au sein d'un tel organisme gouvernemental ou agence gouvernementale, d'une telle organisation internationale publique ou d'un tel parti politique, (ii) de convaincre cette personne d'utiliser sa position au sein d'un tel organisme gouvernemental ou agence gouvernementale, d'une telle organisation internationale publique ou d'un tel parti politique pour affecter ou influencer tout acte ou toute décision, ou (iii) d'obtenir un avantage indu.

Section 24 Avis. Tous les avis remis ou signifiés en vertu du présent contrat seront par écrit et : (a) remis en mains propres à la Partie à aviser, auquel cas l'avis sera censé avoir été donné et reçu à la livraison même ; (b) envoyé par un service de transport express de réputation internationale (comme FedEx) adressé à la partie à aviser, auquel cas l'avis sera censé avoir été remis un (1) jour ouvrable après le dépôt auprès d'un tel service de transport ; (c) envoyé par courrier électronique ou télécopie, auquel cas l'avis sera censé avoir été donné et reçu à la livraison

même ; ou (d) remis à la partie à aviser par tout autre moyen selon lequel il peut être établi que la Partie à aviser a reçu un tel avis, auquel cas l'avis sera censé avoir été donné et reçu à la date de réception. L'adresse de notification de StorageCraft est : StorageCraft Technology Corporation, Attn : Legal ; 380 W. Data Drive, Suite 300, Draper, UT 84020 ; email : legal@storagecraft.com et notices@storagecraft.com. Votre adresse de notification est l'adresse et/ou l'adresse e-mail que vous ou bien votre distributeur ou votre revendeur StorageCraft agréé avez fournie à StorageCraft. Vous convenez qu'il vous incombe de fournir à StorageCraft une adresse de notification exacte et que, si vous ne le faites pas, une notice envoyée par StorageCraft à votre dernière adresse postale ou e-mail connue sera suffisante dans le cadre du présent contrat. Chaque Partie peut modifier ses coordonnées à des fins de notification moyennant un préavis écrit de dix (10) jours à l'autre partie de toute manière décrite ci-dessus.

Section 25 Divisibilité. Si une quelconque disposition du présent contrat est non exécutoire ou frappée de nullité conformément à une loi applicable, une telle non-exécution ou nullité ne rendra pas le présent contrat non exécutoire ou nul dans son intégralité et une telle disposition non exécutoire ou frappée de nullité sera modifiée et interprétée de manière à mieux accomplir les objectifs d'une telle disposition dans les limites du droit applicable.

Section 26 Contrat intégral. Sauf si vous avez conclu un contrat distinct, écrit et signé avec StorageCraft qui modifie explicitement le présent contrat, le présent contrat constitue la déclaration complète et exclusive du contrat entre StorageCraft et vous concernant le produit sous licence et supprime toutes les communications, déclarations, accords et contrats précédents, qu'ils soient oraux ou écrits, entre les parties.

Section 27 Renonciation ou modification. Le présent contrat ne peut être modifié sauf par un avenant écrit et express émis par un représentant dûment autorisé de StorageCraft. Vous comprenez et acceptez que StorageCraft peut, à sa seule discrétion, réviser, modifier et/ou remplacer ce contrat à tout moment. Le fait que vous continuiez à utiliser le produit sous licence après une révision, une modification et/ou un remplacement vaut votre acceptation de la version révisée, modifiée ou de remplacement du présent contrat. La réception de versions futures du produit sous licence, de mises à jour et de mises à niveau peut être conditionnée à votre acceptation d'une version révisée, modifiée ou de remplacement du présent contrat. Tout retard ou manquement à agir ne représente en aucun cas une renonciation à des droits inhérents ou octroyés à StorageCraft en vertu du présent contrat.

Section 28 Absence de bénéficiaire tiers. Aucun tiers n'est ou ne sera bénéficiaire du présent Contrat, ni n'aura le droit de l'exécuter. Ceci inclut, sans s'y limiter, une tierce partie auprès de laquelle vous avez acheté le produit sous licence, une tierce partie qui vous fournit des services liés au produit sous licence, ou un client auquel vous fournissez des services avec le produit sous licence.

Section 29 Cession. Ce contrat est nominatif et ne peut être cédé (y compris par effet de la loi), à moins que (a) StorageCraft ne donne son consentement écrit préalable, qui ne pourra pas être raisonnablement refusé, retardé ou soumis à des conditions, ou (b) que cela ne soit dû à un changement de contrôle. Un « **changement de contrôle** » est une opération par laquelle : (i) vous devenez une filiale d'une autre entité, (ii) il y a vente, échange ou une autre cession de 50 % ou plus de vos titres de capital en circulation avec droit de vote immédiatement avant une telle opération à une autre entité ou à un groupe de filiales de cette entité, (iii) il y a une fusion aboutissant à ce que les détenteurs de vos titres de capital en circulation avec droit de vote détiennent moins de 50 % des titres de capital en circulation avec droit de vote restants. Toute autre tentative par vous de transfert des droits ou obligations dans le cadre du présent contrat sera nulle et non avenue et constituera une violation conséquente du présent contrat.

Section 30 En-têtes et légendes. Les en-têtes et les légendes utilisées dans le présent Contrat le sont à des fins de commodité et de référence uniquement et ne modifieront, n'étendront, limiteront ni ne décriront pas la portée ou l'intention du présent Contrat ou d'une tout autre manière n'en affecteront pas les conditions générales.

Section 31 Force majeure. Aucun retard, manquement ni défaillance dans l'exécution d'une obligation de StorageCraft en vertu des présentes ne constituera une violation du contrat dans la mesure où il est provoqué par un incendie, une inondation, une explosion, une guerre, une activité terroriste, un embargo, une exigence du gouvernement, une autorité civile ou militaire, un fait de Dieu, un acte ou une omission de transporteur ou tout autre motif en dehors de son contrôle.

Section 32 Droit applicable. Le présent contrat sera régi et exclusivement interprété conformément au droit de l'État de l'Utah, aux États-Unis, sans application de principes, règles ou dispositions de choix de loi ou de conflit de loi qui entraînerait l'application des lois de toute juridiction autre que celle de l'Utah. Les parties se soumettent irrévocablement à la compétence personnelle des tribunaux étatiques ou fédéraux de l'Utah. La Convention des Nations Unies sur les contrats pour la vente internationale de marchandises ne s'appliquera pas au présent contrat. Toute action en mesure d'un redressement provisoire concernant le présent contrat ou la relation des parties en vertu des présentes, y compris, mais sans s'y limiter, une ordonnance de restriction temporaire, une injonction préliminaire, une saisie en faveur d'un arbitrage ou une ordonnance pour une mesure provisoire ou à des fins de conservation, sera intentée exclusivement dans le comté de Salt Lake, État de l'Utah, États-Unis. Les parties consentent et se soumettent à la compétence exclusive des tribunaux nationaux ou fédéraux du comté de Salt Lake, État de l'Utah, États-Unis, aux fins de toute action pour une telle mesure de recours provisoire ou à des fins de conservation.

Section 33 Résolution des litiges. Au choix de l'une ou l'autre des parties au présent contrat, tout litige, controverse ou réclamation découlant de, relatif à ou en lien avec ce qui suit sera soumis à résolution définitive par un arbitrage : la performance du produit sous licence, notamment et sans s'y limiter, les défaillances et défauts présumés ; la perte ou la corruption de données ou l'endommagement des systèmes ou de l'infrastructure ; la violation ou la violation présumée de la confidentialité ou des lois ou réglementations sur la confidentialité des données ; l'existence d'une violation d'une garantie contractuelle, statutaire ou selon le droit commun associée au présent contrat ou à un produit StorageCraft ; les conditions et obligations du présent contrat relatives à ce qui précède ; l'exécution, la résiliation, l'annulation ou la violation présumée du présent contrat relatives à ce qui précède (« **litige arbitral** »). Si elles choisissent l'arbitrage, les deux parties renoncent expressément à leur droit à un procès devant jury dans le cas d'une revendication constituant un litige arbitral. Toute réclamation de StorageCraft concernant une violation du droit d'auteur, du droit de marque déposée, de droits de propriété intellectuelle, ou une violation de ce présent contrat résultant de faits constituant une infraction aux droits de propriété intellectuelle ou une violation de ces derniers n'est pas un litige pouvant faire l'objet d'un arbitrage, mais sera portée devant un tribunal de la juridiction compétente dans le comté de Salt Lake, État de l'Utah, États-Unis. Si le réclamant est la partie

choisissant l'arbitrage, il devra le faire par écrit avant de déposer une plainte ou d'intenter autrement une action en justice. Si l'adversaire est la partie choisissant l'arbitrage, il doit le faire par écrit au plus tard le dernier jour pour répondre et/ou réagir à une convocation et/ou à une plainte intentée par l'autre Partie. Si vous êtes un résident des États-Unis ou y disposez d'un siège, l'arbitrage sera conduit conformément aux règles d'arbitrages commerciaux de l'American Arbitration Association (« AAA ») en vigueur au moment de l'arbitrage, sauf si ces règles sont modifiées par le présent contrat ou par les dispositions des parties. Si vous n'êtes pas résident américain ou ne disposez pas d'un lieu d'activité aux États-Unis, l'arbitrage sera conduit conformément aux règles d'arbitrage international de l'International Centre for Dispute Resolution (« ICDR ») en vigueur au moment de l'arbitrage, sauf si ces règles sont modifiées par le présent contrat ou par les dispositions des parties. Les règles d'arbitrage commercial et les règles d'arbitrage international sont collectivement désignées par les « Règles ». Des exemplaires des règles peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse <http://www.adr.org/>. Les parties auront le droit de conduire une requête comme suit : vingt (20) interrogatoires, vingt (20) requêtes de production de documents, trois (3) citations à des tierces parties ; trois (3) dépositions orales et une (1) déposition sur question écrite. Il est dans l'intention des parties que toute procédure d'arbitrage initiée entre elles implique exclusivement le litige qui les oppose et aucun autre litige entre une partie et un tiers. Aucun autre litige entre les parties et un tiers ne sera inclus dans l'arbitrage. Le recours collectif ne sera pas autorisé. L'arbitrage sera effectué par un arbitre unique choisi en conformité avec les règles, à condition que celui-ci soit un juge d'État ou un juge fédéral à la retraite, ou bien un équivalent étranger. Les droits de dépôt, honoraires de l'arbitre et autres frais facturés par le corps d'arbitrage seront initialement payés par StorageCraft. L'arbitrage se fera en langue anglaise. Si vous êtes résident d'Amérique du Nord ou si vous y avez un siège, le lieu d'arbitrage sera Salt Lake County, état de l'Utah, U.S.A. Si vous êtes résident d'un pays situé en Asie ou en Océanie (conformément à la définition de la norme United Nations Statistics Division M49) ou si vous y avez un siège, le lieu d'arbitrage sera Sydney en Australie. Si vous êtes résident d'un pays situé dans une région géographique autre que les deux précédentes, ou si vous y avez un siège, le lieu d'arbitrage sera Dublin en Irlande. Toute sentence est définitive, a force exécutoire sur les parties et peut être contestée dans un tribunal de juridiction compétente uniquement sur ces motifs autorisés en vertu de l'Utah Uniform Arbitration Act (la loi sur l'arbitrage uniforme de l'Utah). En l'absence de contestation, le jugement sur la sentence peut être rendu dans tout tribunal de juridiction compétente. Sans limiter l'autorité conférée aux arbitres par le présent contrat et les règles, ces derniers auront l'autorité d'exercer des principes et des recours équitables. En acceptant l'arbitrage, les parties n'ont pas l'intention de priver tout tribunal de juridiction compétente dans le comté de Salt Lake, État de l'Utah, États-Unis, de sa capacité à entendre les litiges qui ne sont pas des litiges arbitraux ou à émettre toute forme de recours provisoire, y compris, mais sans s'y limiter, une ordonnance de restrictions temporaires, une injonction préliminaire, une saisie en faveur d'un arbitrage, ou une ordonnance pour une mesure provisoire ou à des fins de conservation. Une demande d'un tel recours provisoire ou intérimaire ou mesure à des fins de conservation par une partie à un tribunal ne sera pas considérée comme une renonciation à un accord d'arbitrage. Dans le cas où StorageCraft serait la partie gagnante d'un litige arbitral, l'arbitre accordera à StorageCraft tous ses coûts encourus lors de la procédure, notamment et sans s'y limiter les frais de dépôt, les honoraires du médiateur et autres frais imposés par l'arbitre.

Section 34 Open source. L'exécutible logiciel, VBoxHDDXSP.dll, comprend les fichiers non modifiés contenant le code source VirtualBox Open Source Edition qui est mis sous licence en vertu de la Licence de développement et de distribution commune Version 1.0 (« CDDL »). StorageCraft n'a apporté aucune « modification » aux fichiers sous licence CDDL et n'est pas un « contributeur » selon la définition de ces termes dans CDDL. Sans tenir compte de la CDDL, le logiciel est mis sous licence et distribué uniquement conformément aux modalités du présent Contrat et la CDDL ne donne au titulaire de licence aucun droit, titre ni intérêt dans ou par rapport au logiciel. Veuillez vous référer au fichier LICENSES.TXT inclus avec le logiciel pour des liens vers la CDDL et tout le code source sous licence CDDL référencé.

Section 35 Survie. Les dispositions du présent contrat relatives au paiement des frais ou autres montants dus, à l'infraction aux droits de propriété intellectuelle, aux garanties, à la limitation de responsabilité, à la résolution des litiges, au sujet de construction ou d'interprétation et autres clauses qui, par leur nature, survivent à la résiliation, survivront à la réalisation ou à l'expiration du présent contrat.

Section 36 Transaction électronique ; communications électroniques. Les Parties conviennent que le présent Contrat peut être établi, signé et/ou remis en ayant recours à des moyens électroniques, y compris l'utilisation de signatures électronique et/ou d'agents électroniques. StorageCraft sera en droit de communiquer avec vous concernant votre compte ou les produits StorageCraft par messagerie électronique ou d'autres moyens de communication électroniques. Vous consentez à ces communications et à d'autres concernant le produit sous licence, les nouvelles versions de produits, les mises à niveau, la maintenance, l'assistance produit et d'autres informations qui, selon StorageCraft, peuvent être utiles pour votre utilisation des produits StorageCraft.

Section 37 Informations personnelles et confidentialité. Veuillez consulter la politique de confidentialité de StorageCraft pour obtenir des informations sur la collecte et le traitement des données personnelles chez StorageCraft. Notre politique de confidentialité est disponible sur <https://www.storagecraft.com/privacy-policy>.

Section 38 Contact du client. Pour toute question à propos de ce contrat, vous pouvez contacter StorageCraft comme suit : site Web - www.storagecraft.com ; téléphone – 801-545-4700 ; mail – StorageCraft Technology Corporation, 380 Data Drive, Suite 300, Draper, Utah 84020, U.S.A.

© Copyright 2006-2018 StorageCraft Technology Corporation. Tous droits réservés. Le présent logiciel et la documentation sont la propriété sous droits d'auteur de StorageCraft Technology Corporation et tous les droits dans et par rapport aux produits StorageCraft sont exclusivement réservés à et détenus par StorageCraft Technology Corporation. StorageCraft, ShadowProtect, ShadowControl, ShadowXafe, OneXafe, OneSystem et d'autres logos et marques déposées sont exclusivement détenus par StorageCraft Technology Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. VirtualBox est ou peut être une marque déposée d'Oracle. VMware est ou peut être une marque déposée de VMware Inc. Certains produits StorageCraft incluent des composants logiciels développés par des tiers, y compris, sans s'y limiter, des composants soumis à la Licence publique générale (« GPL ») GNU ou à la Licence publique générale limitée (« LGPL ») GNU. Ces composants, y compris, mais sans s'y limiter, le code GPL et le code LGPL, sont distribués SANS AUCUNE GARANTIE et sont protégés par les droits d'auteur d'un ou de plusieurs auteurs. Les informations de licence applicables, ainsi que les composants de tiers, y compris le code GPL et le code LGPL utilisés dans les produits StorageCraft, sont disponibles à l'adresse <http://stcfoss.org>. Les autres marques et noms de produits auxquels il est fait référence dans le présent contrat sont ou peuvent être des marques ou des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

ANNEXE 1

PRODUITS STORAGECRAFT
ShadowProtect Server
ShadowProtect Virtual
ShadowProtect Desktop
ShadowProtect SPX Server
ShadowProtect SPX Virtual
ShadowProtect SPX Virtual, Socket Based
ShadowProtect SPX Desktop
ShadowProtect SPX Server
ShadowProtect for SPX Small Business
ShadowXafe
Agent StorageCraft
ShadowProtect IT Edition
ShadowProtect IT Edition Professional
StorageCraft Granular Recovery for Exchange
ShadowProtect Granular Recovery for Exchange
StorageCraft ImageManager
StorageCraft ShadowControl
StorageCraft ShadowSnap
File Backup and Recovery with Backup Analyzer
OneSystem (Private ou On-prem)

Service OneSystem (SaaS)

Système de fichiers orienté objets pour OneXafe
Logiciel de protection des données OneXafe
Réplication à distance
Chiffrement au repos
Solution convergente OneXafe
HeadStart Restore
ShadowStream
iFTP
Plug-in ConnectWise
Plug-in VMware vSphere
Plug-in Microsoft System Center
Service d'intégration Professional Services Automation
ImageReady
Outils ISO
Diagnostics StorageCraft
StorageCraft Recovery Environment
StorageCraft Recovery Environment Builder
VirtualBoot
Outils de montage
Service de licence par socket StorageCraft
Renouvellement de maintenance
Assistance premium